



3

**RÉSULTATS FINANCIERS POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE TERMINÉ
LE 30 SEPTEMBRE 2014**

MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

Montréal, le 4 novembre 2014

Groupe TVA inc. (la « Société ») a enregistré une perte nette attribuable aux actionnaires de 35,7 millions de dollars soit 1,50 \$ par action au cours du troisième trimestre de l'exercice 2014, alors qu'au trimestre correspondant de l'année 2013 le bénéfice net attribuable aux actionnaires avait été de 6,3 millions de dollars ou 0,27 \$ par action.

Au cours du troisième trimestre 2014, la Société a continué d'être affectée négativement par la baisse des revenus publicitaires, notamment au niveau de sa chaîne de télévision généraliste. Compte tenu de la tendance constatée au sein de l'industrie télévisuelle et des médias en général, la Société a revu son plan d'affaires et ses prévisions pour ses activités, notamment celles du secteur télédiffusion et production. La Société a alors conclu que les valeurs recouvrables de sa licence de télédiffusion et de son écart d'acquisition étaient inférieures à leurs valeurs comptables et des charges non monétaires de dépréciation de 32 462 000 \$ et de 8 538 000 \$ ont été comptabilisées respectivement au niveau de ces actifs.

Faits saillants liés à l'exploitation du troisième trimestre :

- Bénéfice d'exploitation ajusté¹ consolidé de 7 638 000 \$ comparativement à 18 401 000 \$ au trimestre correspondant de 2013.
- Bénéfice d'exploitation ajusté du secteur télédiffusion et production de 4 796 000 \$, soit une variation défavorable de 9 956 000 \$, expliquée principalement par :
 - la comptabilisation, au cours du troisième trimestre 2013, d'une rétroactivité de 6 841 000 \$ pour des redevances relativement à la retransmission de ses signaux de télévision généralistes dans les marchés situés à l'extérieur de ses zones de desserte locales;
 - le recul de 7,6 % des revenus publicitaires du Réseau TVA;compensés en partie par :
 - la baisse des pertes d'exploitation ajustées des services spécialisés, directement attribuable à la chaîne TVA Sports.
- Bénéfice d'exploitation ajusté du secteur magazines de 2 842 000 \$, soit une variation défavorable de 807 000 \$, principalement attribuable à la baisse de 8,5 % des revenus d'exploitation qui a été supérieure aux réductions de dépenses résultant d'économies de coûts reliées au volume.

C'est dans un contexte économique difficile, dont fait face toute l'industrie des médias, que la baisse des revenus publicitaires s'est poursuivie durant le troisième trimestre de 2014, à la fois au Réseau TVA et chez nos chaînes spécialisées.

Cependant, il faut souligner que le trimestre a aussi connu un succès remarquable, soit celui de TVA Sports, où les revenus publicitaires sont en plein essor et les revenus d'abonnement ont continué à progresser avec une croissance de 104 %. Les matchs de la Ligue nationale de hockey sur TVA Sports suscitent un engouement incroyable rejoignant jusqu'à 1,4 million de téléspectateurs et des parts de marché de plus de 25 %. La réception des amateurs à notre offre multiplateforme est aussi exceptionnelle, avec plus de 100 000 téléchargements de nos applications « TVA Sports » et

¹ Voir la définition du bénéfice (de la perte) d'exploitation ajusté(e) ci-après.

« TVA Sports-Hockey ». Le Réseau TVA quant à lui continue aussi à connaître des succès d'écoute avec 19 des 30 émissions les plus écoutées durant le dernier trimestre. Notons, entre autres, la nouveauté de TVA, *L'Été indien*, la première émission de variété québécoise diffusée en France et à travers le monde, qui a dépassé les 1,7 million de téléspectateurs au Québec seulement.

Pour sa part, le secteur magazines a connu un recul général de ses revenus d'exploitation durant le trimestre, avec une baisse, notamment, de 9,3 % de ses revenus publicitaires, excluant les magazines qui ont cessé d'être publiés au premier trimestre de 2014. Heureusement, le plan de rationalisation des charges d'exploitation mis en place en 2013 et notre décision de cesser la publication de certains titres au premier trimestre de 2014 nous ont permis de maintenir une marge bénéficiaire de 17,5 % pour le troisième trimestre de 2014.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation générés au cours du trimestre ont été de 6,3 millions de dollars comparativement à des flux de trésorerie de 13,0 millions de dollars au cours du trimestre correspondant de 2013. Cette baisse s'explique essentiellement par la baisse du bénéfice d'exploitation ajusté.

Définition

Bénéfice ou perte d'exploitation ajusté(e)

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le bénéfice (la perte) d'exploitation ajusté(e) comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement des immobilisations et actifs incorporels, les charges financières, les frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres, les impôts sur le bénéfice et la part de la perte (du bénéfice) dans les entreprises associées. Le bénéfice (la perte) d'exploitation ajusté(e), tel(le) que défini(e) ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidité. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS.

La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'activités qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activité. En outre, le bénéfice (la perte) d'exploitation ajusté(e) est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Signalons que la définition du bénéfice (de la perte) d'exploitation ajusté(e) adoptée par la Société peut différer de celle d'autres entreprises.

Groupe TVA

Groupe TVA inc., filiale de Québecor Média inc., est une entreprise de communication intégrée active dans la création, la production, la diffusion et la distribution de produits audiovisuels ainsi que dans l'édition de magazines. Groupe TVA inc. est la plus importante entreprise de diffusion d'émissions de divertissement, d'information et d'affaires publiques et d'édition de magazines de langue française en Amérique du Nord et une des plus grandes entreprises privées de production. Ses actions classe B sont cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole TVA.B.



Julie Tremblay
Présidente et chef de la direction

GROUPE TVA INC.

États consolidés des résultats

(non audités)
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Note	Périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
		2014	2013	2014	2013	
Revenus	3	94 525	\$ 102 217	\$ 309 546	\$ 324 794	\$
Achats de biens et services	4,12	57 105	52 051	191 508	183 966	
Coûts liés au personnel		29 782	31 765	95 426	100 592	
Amortissement des immobilisations et actifs incorporels		5 870	5 494	16 571	15 956	
Charges financières	5	1 078	1 588	3 173	4 789	
Dépréciation d'une licence et de l'écart d'acquisition	6	41 000	–	41 000	–	
Frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres	7	109	875	109	3 874	
(Perte) bénéfice avant (recouvrement) dépense d'impôts et part de la perte dans les entreprises associées		(40 419)	10 444	(38 241)	15 617	
(Recouvrement) dépense d'impôts		(6 176)	2 444	(6 695)	3 546	
Part de la perte dans les entreprises associées		1 427	1 675	5 124	4 653	
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires		(35 670)	\$ 6 325	\$ (36 670)	\$ 7 418	\$
Résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires	9 c)	(1,50)	\$ 0,27	\$ (1,54)	\$ 0,31	\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés.

GROUPE TVA INC.

États consolidés du résultat global

(non audités)
(en milliers de dollars canadiens)

	Périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2014	2013	2014	2013
(Perte nette) bénéfice net	(35 670) \$	6 325 \$	(36 670) \$	7 418 \$
Autres éléments du résultat global ne nécessitant pas une reclassification aux résultats :				
Régimes à prestations définies :				
Gain actuariel	-	24 000	-	24 000
Impôts différés	-	(6 500)	-	(6 500)
	-	17 500	-	17 500
Résultat global attribuable aux actionnaires	(35 670) \$	23 825 \$	(36 670) \$	24 918 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés.

GROUPE TVA INC.

États consolidés des capitaux propres

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires				Total des capitaux propres	
	Capital-actions (note 9)	Surplus d'apport	Bénéfices non repartis	Cumul des autres éléments du résultat global – Régimes à prestations définies		
Solde au 31 décembre 2012	98 647	\$ 581	\$ 187 937	\$ (20 620)	\$ 266 545	\$
Bénéfice net	–	–	7 418	–	7 418	
Autres éléments du résultat global	–	–	–	17 500	17 500	
Solde au 30 septembre 2013	98 647	581	195 355	(3 120)	291 463	
Bénéfice net	–	–	8 328	–	8 328	
Autres éléments du résultat global	–	–	–	8 268	8 268	
Solde au 31 décembre 2013	98 647	581	203 683	5 148	308 059	
Perte nette	–	–	(36 670)	–	(36 670)	
Solde au 30 septembre 2014	98 647	\$ 581	\$ 167 013	\$ 5 148	\$ 271 389	\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés.

GROUPE TVA INC.

Bilans consolidés

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens)

		30 septembre 2014	31 décembre 2013
	Note		
Actif			
Actif à court terme			
Espèces		10 279 \$	7 717 \$
Débiteurs		108 752	136 408
Impôts exigibles		7 074	124
Émissions, droits de diffusion et de distribution et stocks	7	61 781	61 428
Charges payées d'avance		3 204	2 380
		191 090	208 057
Actif à long terme			
Droits de diffusion et de distribution	7	36 296	31 985
Placements		14 246	14 822
Immobilisations		103 310	100 962
Licences et autres actifs incorporels	6	77 432	112 566
Écart d'acquisition	6	35 931	44 536
Actif au titre des prestations définies		14 515	8 238
Impôts différés		675	885
		282 405	313 994
Total de l'actif		473 495 \$	522 051 \$

GROUPE TVA INC.

Bilans consolidés (suite)

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	30 septembre 2014	31 décembre 2013
Passif et capitaux propres			
Passif à court terme			
Créditeurs et charges à payer		74 773 \$	85 960 \$
Impôts exigibles		468	1 828
Droits de diffusion et de distribution à payer		20 629	17 304
Provisions		230	645
Revenus reportés		8 498	9 302
Dette échéant à court terme	14	74 791	74 640
		179 389	189 679
Passif à long terme			
Autres éléments de passif		6 732	3 974
Impôts différés		15 985	20 339
		22 717	24 313
Capitaux propres			
Capital-actions	9	98 647	98 647
Surplus d'apport		581	581
Bénéfices non répartis		167 013	203 683
Cumul des autres éléments du résultat global		5 148	5 148
		271 389	308 059
Garanties	12		
Événement postérieur à la date de clôture	14		
Total du passif et des capitaux propres		473 495 \$	522 051 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés.

Le 4 novembre 2014, le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés résumés pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées les 30 septembre 2014 et 2013.

GROUPE TVA INC.

États consolidés des flux de trésorerie

(non audités)
(en milliers de dollars canadiens)

		Périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	Note	2014	2013	2014	2013
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
(Perte) bénéfice net(te)		(35 670)	\$ 6 325	\$ (36 670)	\$ 7 418
Ajustements pour :					
Amortissement		5 920	5 544	16 722	16 107
Dépréciation d'une licence et de l'écart d'acquisition	6	41 000	–	41 000	–
Dépréciation d'actifs	7	–	611	–	1 610
Part de la perte dans les entreprises associées		1 427	1 675	5 124	4 653
Impôts différés		(5 129)	339	(4 168)	1 248
		7 548	14 494	22 008	31 036
Variation nette hors caisse des actifs et passifs d'exploitation		(1 292)	(1 497)	5 200	(9 852)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation		6 256	12 997	27 208	21 184
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Acquisitions d'immobilisations		(6 094)	(4 642)	(17 914)	(14 190)
Acquisitions d'actifs incorporels		(188)	(773)	(1 683)	(1 695)
Acquisition d'une entreprise	8	–	(6 607)	(501)	(6 607)
Variation nette des placements	11	(1 781)	(1 477)	(4 548)	(2 148)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement		(8 063)	(13 499)	(24 646)	(24 640)
Variation nette des espèces		(1 807)	(502)	2 562	(3 456)
Espèces au début de la période		12 086	7 665	7 717	10 619
Espèces à la fin de la période		10 279	\$ 7 163	\$ 10 279	\$ 7 163
Intérêts et impôts classés au titre des activités d'exploitation					
Intérêts nets versés		21	\$ 130	\$ 2 052	\$ 2 326
Impôts sur le bénéfice versés (encaissés)		1 079	(575)	5 780	814

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés.

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés

Périodes de trois mois et de neuf mois terminées les 30 septembre 2014 et 2013 (non auditées)
(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

Groupe TVA inc. (« Groupe TVA » ou la « Société ») est régie par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). Groupe TVA est une société de communication intégrée qui œuvre dans deux secteurs d'activités : la télédiffusion et production et les magazines (note 13). La Société est une filiale de Québecor Média inc. (« Québecor Média » ou la « société mère ») et la société mère ultime est Québecor inc. (« Québecor »). Le siège social de la Société est situé au 1600 boul. de Maisonneuve Est, Montréal (Québec), Canada.

Les secteurs d'activités de la Société subissent les effets du caractère saisonnier de certaines de leurs activités dus, entre autres, aux variations saisonnières des revenus publicitaires et aux habitudes de visionnement, de lecture et d'écoute du public. Puisque la Société dépend des ventes de publicité pour une portion importante de ses revenus, ses résultats d'exploitation sont aussi sensibles aux conditions économiques qui prévalent, y compris les changements dans les conditions économiques locales, régionales et nationales, en outre parce qu'ils peuvent affecter les dépenses de publicité. Par conséquent, les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne doivent pas être considérés nécessairement représentatifs des résultats d'un exercice financier complet.

1. Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), sauf qu'ils ne comprennent pas l'ensemble de la divulgation requise par les IFRS pour des états financiers consolidés annuels. En particulier, ces états financiers consolidés ont été préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire* et, par conséquent, sont des états financiers consolidés résumés. Ces états financiers consolidés résumés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels 2013 de la Société qui comprennent les conventions comptables utilisées pour la préparation de ces états financiers.

Certains chiffres correspondants fournis pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2013 ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2014.

2. Modification de conventions comptables et nouvelles prises de position en matière de comptabilité

Modification de conventions comptables

Le 1er janvier 2014, la Société a adopté rétrospectivement l'IFRIC 21 – Droits ou taxes, qui clarifie le moment de la comptabilisation d'un passif pour les sorties de ressources qui sont imposées par les gouvernements selon des dispositions légales ou réglementaires, basé sur l'activité qui rend le paiement exigible. L'adoption de cette interprétation n'a pas eu un impact significatif sur les états financiers consolidés.

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés (suite)

Périodes de trois mois et de neuf mois terminées les 30 septembre 2014 et 2013 (non auditées)
(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

2. Modification de conventions comptables et nouvelles prises de position en matière de comptabilité (suite)

Nouvelles prises de position en matière de comptabilité

La Société n'a pas encore complété son évaluation de l'incidence de l'adoption de ces nouvelles prises de position sur ses états financiers consolidés.

- i) *IFRS 9 – Instruments financiers* est applicable rétrospectivement, avec application anticipée permise.

L'IFRS 9 simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation dans l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un passif financier non dérivé, son classement et son évaluation ainsi qu'un nouveau modèle de comptabilité de couverture plus étroitement lié avec les activités de gestion des risques prises par les entités.

- ii) *IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients* est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017.

L'IFRS 15 précise la façon et le moment où une entité doit constater ses revenus ainsi que l'information supplémentaire à présenter dans ses états financiers. La norme fournit un modèle en cinq étapes à appliquer à tous les types de contrats avec les clients.

3. Revenus

La répartition des revenus entre les services rendus et les ventes de produits est la suivante :

	Périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2014	2013	2014	2013
Services rendus ¹	70 023	\$ 77 711	\$ 238 735	\$ 250 555
Ventes de produits	24 502	24 506	70 811	74 239
	94 525	\$ 102 217	\$ 309 546	\$ 324 794

¹ La Société perçoit des redevances en relation avec la retransmission de son signal de télévision dans les marchés situés à l'extérieur de la zone de desserte locale de ses stations de télévision généralistes. Au cours du troisième trimestre de 2013, la Commission du droit d'auteur du Canada (« CDA ») avait finalisé ses consultations sur les enjeux entourant une entente, faisant l'objet d'une décision favorable par la CDA, sur une nouvelle répartition des redevances entre les sociétés de gestion collective de droits pour la période de 2009 à 2013, et en vertu de laquelle la part des redevances revenant à la Société augmentait significativement. Par conséquent, la Société avait comptabilisé l'augmentation de sa part dans les redevances durant le troisième trimestre de 2013, dont un montant de 6 111 000 \$ se rapportant aux années 2009 à 2012 ainsi qu'un montant de 730 000 \$ pour les deux premiers trimestres de 2013, sur la base des nouvelles informations qui lui avaient été confirmées.

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés (suite)

Périodes de trois mois et de neuf mois terminées les 30 septembre 2014 et 2013 (non auditées)
(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

4. Achats de biens et services

Les principales composantes des achats de biens et services se détaillent comme suit :

	Périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2014	2013	2014	2013
Redevances, droits et coûts de production	35 431	\$ 30 771	\$ 128 119	\$ 112 481
Tirage et distribution	4 194	5 024	12 694	14 342
Marketing, publicité et promotion	4 158	3 972	10 753	12 512
Coûts liés aux immeubles	2 118	2 134	6 798	6 526
Services rendus par la société mère	5 465	4 570	16 908	16 542
Autres	5 739	5 580	16 236	21 563
	57 105	\$ 52 051	\$ 191 508	\$ 183 966

5. Charges financières

	Périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2014	2013	2014	2013
Intérêts sur la dette à long terme	1 125	\$ 1 139	\$ 3 370	\$ 3 387
Amortissement des frais de financement	50	50	151	151
(Revenus) charge d'intérêts sur l'actif net ou le passif net au titre des prestations définies	(72)	420	(215)	1 260
Autres	(25)	(21)	(133)	(9)
	1 078	\$ 1 588	\$ 3 173	\$ 4 789

6. Dépréciation d'une licence et de l'écart d'acquisition

Au cours du troisième trimestre 2014, la Société a complété la mise à jour annuelle de son plan stratégique pour les trois prochaines années. Les conditions de marché dans le secteur de la télévision ont amené la Société à effectuer un test de dépréciation sur l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») du secteur télédiffusion et production. La Société a alors conclu que la valeur recouvrable, déterminée sur la base de la juste valeur diminuée des coûts de sortie, de l'UGT télédiffusion et production était inférieure à sa valeur comptable. Par conséquent, une charge de dépréciation non monétaire de 32 462 000 \$ a été comptabilisée au niveau de la licence de télédiffusion et une charge non monétaire de 8 538 000 \$ a été comptabilisée au niveau de l'écart d'acquisition au cours du troisième trimestre 2014. La Société a utilisé un taux d'actualisation avant impôts de 11,08 % et un taux de croissance perpétuelle de 1,0 % pour déterminer la valeur recouvrable.

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés (suite)

Périodes de trois mois et de neuf mois terminées les 30 septembre 2014 et 2013 (non auditées)
(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

7. Frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres

Au cours des périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2014, la Société a enregistré des frais de rationalisation des activités d'exploitation de 109 000 \$ suite à l'abolition de postes dans le secteur télédiffusion et production. Au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013, la Société avait enregistré des frais de rationalisation des activités d'exploitation de 138 000 \$ suite à l'abolition de postes, principalement dans le secteur magazines (1 784 000 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2013, dont 879 000 \$ dans le secteur télédiffusion et production et 905 000 \$ dans le secteur magazines).

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013, la Société avait enregistré une charge de dépréciation supplémentaire de 611 000 \$ liée aux stocks relativement à la cessation de ses activités de télé-achat et de boutiques en ligne de sa division TVA Boutiques. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2013, la charge totale de dépréciation liée à cette cessation des activités totalisait 1 223 000 \$ en plus d'une provision pour frais de rationalisation des activités d'exploitation de 303 000 \$.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2013, la Société avait également enregistré une charge de dépréciation de 387 000 \$ liée à l'inventaire de droits de distribution à long terme à la suite de sa décision, au premier trimestre de 2013, de ne plus distribuer de nouveaux films québécois en salles de cinéma.

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés (suite)

Périodes de trois mois et de neuf mois terminées les 30 septembre 2014 et 2013 (non auditées)
(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

8. Acquisition d'une entreprise

Le 18 juillet 2013, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Les Publications Charron & Cie inc., éditeur du magazine *La Semaine*, pour une contrepartie totale de 7 701 000 \$, dont une somme de 501 000 \$ pour les éléments du fonds de roulement acquis. Dans le cadre de cette transaction, la Société avait également acquis la totalité des actions émises et en circulation de Charron Éditeur inc., une maison d'édition de livres, et avait simultanément cédé les activités de celle-ci à Groupe Sogides, une société sous contrôle commun, pour une somme équivalente au prix payé, soit un prix convenu de 219 000 \$, déduction faite des éléments du fonds de roulement cédés. Les résultats de la nouvelle filiale, Les Publications Charron & Cie inc., sont inclus dans les résultats consolidés de la Société depuis le 18 juillet 2013. Le processus de répartition du prix d'achat s'est terminé au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2014.

La répartition finale du prix d'acquisition de Les Publications Charron & Cie inc. se détaille comme suit :

	2013
Éléments d'actif acquis	
Espèces	593 \$
Actif à court terme	1 127
Actif à long terme	29
Immobilisations	94
Actifs incorporels	3 030
Écart d'acquisition	4 688
	9 561
Éléments de passif pris en charge	
Passif à court terme	(1 219)
Impôts différés	(641)
	(1 860)
Éléments d'actif nets acquis à la juste valeur	7 701 \$
Contrepartie	
Espèces	7 200
Passif lié à l'ajustement du fonds de roulement	501
	7 701 \$

Il n'y a aucun montant de l'écart d'acquisition déductible aux fins des impôts sur le bénéfice.

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés (suite)

Périodes de trois mois et de neuf mois terminées les 30 septembre 2014 et 2013 (non auditées)
(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

9. Capital-actions

a) Capital-actions autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires classe A, participantes, avec droit de vote, sans valeur nominale.

Un nombre illimité d'actions classe B, participantes, sans droit de vote, sans valeur nominale.

Un nombre illimité d'actions privilégiées, non participantes, sans droit de vote, d'une valeur nominale de 10 \$ chacune, pouvant être émises en séries.

b) Capital-actions émis et en circulation

	30 septembre 2014		31 décembre 2013	
4 320 000 actions ordinaires classe A	72	\$	72	\$
19 450 906 actions classe B	98 575		98 575	
	98 647	\$	98 647	\$

c) Résultat par action attribuable aux actionnaires

Le tableau suivant présente le calcul du résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires :

	Périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2014	2013	2014	2013
(Perte) bénéfice net(te) attribuable aux actionnaires	(35 670)	6 325	(36 670)	7 418
	\$	\$	\$	\$
Nombre moyen pondéré d'actions de base et dilué en circulation	23 770 906	23 770 906	23 770 906	23 770 906
Résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires	(1,50)	0,27	(1,54)	0,31
	\$	\$	\$	\$

Le calcul du résultat par action dilué ne tient pas compte de l'effet potentiel dilutif des options d'achat d'actions de la Société puisque leur effet est non dilutif.

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés (suite)

Périodes de trois mois et de neuf mois terminées les 30 septembre 2014 et 2013 (non auditées)
(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

10. Rémunération et autres paiements à base d'actions

	Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2014				
	Options d'achat d'actions classe B de la Société		Options d'achat d'actions de Québec Média		
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	
Solde au 31 décembre 2013	691 076	16,54	\$ 331 407	53,35	\$
Octroyées	30 000	8,90	67 000	63,60	
Exercées	–	–	(29 375)	49,52	
Annulées	(69 208)	15,32	(13 600)	57,64	
Expirées	(126 500)	20,75	–	–	
Solde au 30 septembre 2014	525 368	15,25	\$ 355 432	55,44	\$

Du nombre d'options en circulation au 30 septembre 2014, 495 368 options d'achat d'actions classe B de la Société au prix d'exercice moyen de 15,63 \$ et 67 432 options d'achat d'actions de Québec Média au prix d'exercice moyen de 46,55 \$ pouvaient être exercées.

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2014, 8 000 options d'achat d'actions de Québec Média ont été exercées pour une contrepartie en espèces de 61 000 \$ (aucune option exercée pour la période correspondante de 2013). Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2014, 29 375 options d'achat d'actions de Québec Média ont été exercées pour une contrepartie en espèces de 413 000 \$ (41 884 options d'achat d'actions ont été exercées pour une contrepartie en espèces de 471 000 \$ pour la période correspondante de 2013).

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2014, la Société n'a constaté aucune charge de rémunération (un renversement de la charge de rémunération de 99 000 \$ au cours de la période correspondante de 2013) relativement aux options d'achat d'actions classe B de la Société. Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2014, la Société a constaté un renversement de la charge de rémunération de 46 000 \$ (un renversement de la charge de rémunération de 130 000 \$ au cours de la période correspondante de 2013) pour ces mêmes options. Au cours des périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2014, la Société a également constaté une charge de rémunération de 262 000 \$ et de 859 000 \$ respectivement (une charge de rémunération de 387 000 \$ et de 317 000 \$ respectivement pour les périodes correspondantes de 2013) relativement aux options d'achat d'actions de Québec Média.

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés (suite)

Périodes de trois mois et de neuf mois terminées les 30 septembre 2014 et 2013 (non auditées)
(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

11. Opérations entre apparentés

Contributions en capital dans SUN News

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2014, une mise de fonds de 4 100 000 \$ (4 500 000 \$ en 2013) a été effectuée par les sociétaires dans SUN News, dont 2 009 000 \$ (2 205 000 \$ en 2013) par la Société et 2 091 000 \$ (2 295 000 \$ en 2013) par Corporation Sun Media, une société sous contrôle commun.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2014, une mise de fonds de 10 300 000 \$ (7 500 000 \$ en 2013) a été effectuée par les sociétaires dans SUN News, dont 5 047 000 \$ (3 675 000 \$ en 2013) par la Société et 5 253 000 \$ (3 825 000 \$ en 2013) par Corporation Sun Media.

12. Garanties

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut avec des tiers des ententes d'indemnisation dans le cadre de certaines transactions, telles que des contrats d'acquisition de biens, des ententes de services et des contrats de location. Ces ententes obligent la Société à indemniser un tiers pour les dépenses engagées en regard de circonstances spécifiques. Les termes de ces indemnisations peuvent varier d'une transaction à l'autre en fonction des clauses incluses dans l'entente. La nature de ces ententes d'indemnisation empêche la Société d'estimer de façon raisonnable le montant maximal potentiel qu'elle pourrait être tenue de verser à un tiers sur l'ensemble de ses engagements. Par ailleurs, suite à de nouveaux développements survenus au cours du premier trimestre 2014, les engagements spécifiques à risque qui s'élevaient à 4 700 000 \$ au 31 décembre 2013 ont été comptabilisés dans les achats de biens et services au cours de la période de trois mois se terminant le 31 mars 2014.

13. Information sectorielle

Au cours du troisième trimestre 2014, la direction a modifié le nom de ses secteurs d'activités afin de mieux refléter sa réalité opérationnelle. Ainsi, le secteur de la télévision sera dorénavant le secteur télédiffusion et production et celui de l'édition deviendra le secteur magazines.

Au début de l'exercice 2014, la direction avait apporté des modifications à la structure de gestion de la Société. Suite à ces changements, les activités d'édition sur mesure, de productions commerciales imprimées et de services prémédias, anciennement exercées par la division TVA Studio du secteur magazines, avaient été intégrées aux activités de TVA Accès inc. du secteur télédiffusion et production. L'information financière de la période précédente a été retraitée pour tenir compte de cette nouvelle présentation.

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés (suite)

Périodes de trois mois et de neuf mois terminées les 30 septembre 2014 et 2013 (non auditées)
(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

13. Information sectorielle (suite)

Les activités de la Société se composent des secteurs suivants :

- **Le secteur télédiffusion et production** inclut les activités du Réseau TVA (y compris les filiales et divisions TVA Productions inc., TVA Ventes et Marketing inc., TVA Nouvelles et TVA Interactif), des services spécialisés, de la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques télévisuelles, les activités de production commerciale et de doublage de TVA Accès inc., les activités de distribution de produits audiovisuels de la division TVA Films, ainsi que les activités de télé-achat et de boutiques en ligne de la division TVA Boutiques jusqu'au deuxième trimestre de 2013.
- **Le secteur magazines** inclut les activités de TVA Publications inc. et de Les Publications Charron & Cie inc., qui se spécialisent dans l'édition de magazines de langue française dans des domaines variés incluant les arts, le spectacle, la télévision, la mode et la décoration ainsi que la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques liées aux magazines.

	Périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2014	2013	2014	2013
Revenus				
Télédiffusion et production	78 829 \$	85 195 \$	264 005 \$	281 237 \$
Magazines	16 243	17 750	47 339	46 017
Éléments intersectoriels	(547)	(728)	(1 798)	(2 460)
	94 525 \$	102 217 \$	309 546 \$	324 794 \$
Bénéfice d'exploitation ajusté ⁽¹⁾				
Télédiffusion et production	4 796	14 752	14 655	34 636
Magazines	2 842	3 649	7 957	5 600
	7 638	18 401	22 612	40 236
Amortissement des immobilisations et actifs incorporels	5 870	5 494	16 571	15 956
Charges financières	1 078	1 588	3 173	4 789
Dépréciation d'une licence et de l'écart d'acquisition	41 000	–	41 000	–
Frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres	109	875	109	3 874
(Perte) bénéfice avant (recouvrement) dépense d'impôts et part de la perte dans les entreprises associées	(40 419) \$	10 444 \$	(38 241) \$	15 617 \$

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés (suite)

Périodes de trois mois et de neuf mois terminées les 30 septembre 2014 et 2013 (non auditées)
(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

13. Information sectorielle (suite)

Les éléments intersectoriels mentionnés précédemment représentent les éliminations de transactions dans le cours normal des activités effectuées entre les secteurs d'activité de la Société en ce qui a trait aux revenus.

- (1) Le chef de la direction utilise le bénéfice (la perte) d'exploitation ajusté(e) comme mesure de rendement financier pour évaluer la performance de chaque secteur d'activités de la Société. Le bénéfice (la perte) d'exploitation ajusté(e) est défini(e) comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement des immobilisations et actifs incorporels, les charges financières, les frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres, les impôts sur le bénéfice et la part de la perte (du bénéfice) dans les entreprises associées. Le bénéfice (la perte) d'exploitation ajusté(e), tel(le) que défini(e) ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS.

14. Événement postérieur à la date de clôture

Le 3 novembre 2014, Groupe TVA a modifié les termes et conditions de ses facilités de crédit bancaire afin d'augmenter la taille de son crédit renouvelable de 100 M\$ à 150 M\$, de proroger son échéance de 2 ans jusqu'au 24 février 2019 et de remplacer le prêt à terme existant de 75 M\$, échéant le 11 décembre 2014, par un nouveau prêt à terme d'un montant équivalent et échéant le 3 novembre 2019. Également, Groupe TVA a octroyé une sûreté sur l'universalité de ses biens meubles et a grevé l'immeuble abritant son siège-social d'une hypothèque immobilière dans le cadre de la modification des termes et conditions de ses facilités de crédit bancaire.

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Groupe TVA inc. (« Groupe TVA » ou la « Société »), filiale de Québecor Média inc. (« QMI »), est une entreprise de communication qui œuvre dans deux secteurs d'activités : la télédiffusion et production, et les magazines. En télédiffusion et production, la Société est active en création, en production et en diffusion d'émissions de divertissement, d'information et d'affaires publiques, en distribution de produits audiovisuels et de films et en production commerciale. Elle exploite le plus important réseau privé de télévision de langue française en Amérique du Nord, en plus d'exploiter huit services spécialisés. Elle possède également une participation minoritaire dans la chaîne spécialisée Évasion et dans le service spécialisé de langue anglaise SUN News Network (« SUN News »). Dans le secteur magazines, Groupe TVA publie plus de 50 titres, ce qui en fait le plus important éditeur de magazines de langue française du Québec. Les actions classe B de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole TVA.B.

Le présent rapport de gestion intermédiaire couvre les principales activités du troisième trimestre 2014 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Les états financiers consolidés résumés de la Société pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2014 et 2013 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Tous les montants dans ce rapport de gestion sont en dollars canadiens. Le rapport de gestion devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion annuel de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2013, de même qu'avec les états financiers consolidés résumés au 30 septembre 2014.

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Au cours du troisième trimestre 2014, la direction a modifié le nom de ses secteurs d'activités afin de mieux refléter sa réalité opérationnelle. Ainsi, le secteur de la télévision sera dorénavant le secteur télédiffusion et production et celui de l'édition deviendra le secteur magazines.

De plus, au début de l'exercice 2014, la direction avait apporté des modifications à la structure de gestion de la Société. Suite à ces changements, les activités d'édition sur mesure, de productions commerciales imprimées et de services prémédias, anciennement exercées par la division TVA Studio du secteur magazines, avaient été intégrées aux activités de TVA Accès inc. du secteur télédiffusion et production. L'information financière de la période précédente a été retraitée pour tenir compte de cette nouvelle présentation.

Les activités de chacun des secteurs de la Société sont les suivantes:

- **Le secteur télédiffusion et production** inclut les activités du Réseau TVA (y compris les filiales et divisions TVA Productions inc., TVA Ventes et Marketing inc., TVA Nouvelles et TVA Interactif), des services spécialisés, de la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques télévisuelles, les activités de production commerciale et de doublage de TVA Accès inc., les activités de distribution de produits audiovisuels de la division TVA Films, ainsi que les activités de télé-achat et de boutiques en ligne de la division TVA Boutiques jusqu'au deuxième trimestre de 2013.
- **Le secteur magazines** inclut les activités de TVA Publications inc. (« TVA Publications ») et de Les Publications Charron & Cie inc. (« Publications Charron ») qui se spécialisent dans l'édition de magazines de langue française dans des domaines variés incluant les arts, le spectacle, la télévision, la mode et la décoration, ainsi que la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques liées aux magazines.

FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU SECOND TRIMESTRE 2014

- Le 3 novembre 2014, Groupe TVA a modifié les termes et conditions de ses facilités de crédit bancaire afin d'augmenter la taille de son crédit renouvelable de 100 M\$ à 150 M\$, de proroger son échéance de 2 ans jusqu'au 24 février 2019 et de remplacer le prêt à terme existant de 75 M\$, échéant le 11 décembre 2014, par un nouveau prêt à terme d'un montant équivalent et échéant le 3 novembre 2019.
- Le 8 octobre 2014, TVA Sports a diffusé son premier match de la Ligue nationale de hockey (« LNH »), soit celui des Canadiens de Montréal contre les Maple Leafs de Toronto. Durant cette présentation, la chaîne a rejoint plus d'un million de téléspectateurs, atteignant même une pointe à plus de 1,2 million, une moyenne de 925 000 téléspectateurs et 25,5 parts de marché. Rappelons que le 1^{er} juillet 2014, TVA Sports est devenu officiellement le diffuseur francophone officiel de la LNH pour les 12 prochaines années. TVA Sports présentera annuellement plus de 275 matchs, incluant les matchs du samedi soir des Canadiens de Montréal, les séries éliminatoires, la finale de la Coupe Stanley et les grands événements de la Ligue.
- Le 2 octobre 2014, le Conseil de radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») a annoncé sa décision dans le dossier d'arbitrage qui opposait SUN News à Rogers et à Telus relativement au tarif payable pour la distribution de SUN News, société dans laquelle Groupe TVA détient 49 %. Le CRTC a donné raison à SUN News dans le litige qui l'opposait à Telus. Toutefois, le CRTC a rendu une décision en faveur de Rogers en consentant une augmentation moindre que celle demandée par SUN News.
- Au cours du troisième trimestre 2014, la Société a continué d'être affectée négativement par la baisse des revenus publicitaires, notamment au niveau de sa chaîne de télévision généraliste. Par conséquent, la Société a revu son plan d'affaires et ses prévisions pour ses activités et a comptabilisé une charge non monétaire de dépréciation d'une licence et de l'écart d'acquisition d'un montant total de 41 M\$ dans son secteur télédiffusion et production.
- Le 31 juillet 2014, Québecor a annoncé la création de Groupe Média, un nouveau secteur dédié aux médias de divertissement, de culture et d'information. Groupe Média regroupe les activités de Groupe TVA, Corporation Sun Media, Agence QMI, QMI Affichage, Québecor Média Ventes, Messageries Dynamiques, Groupe Sogides, Les Éditions CEC et Imprimerie Québecor Média inc. Julie Tremblay a été nommée présidente et chef de la direction de ce nouveau secteur, ainsi que présidente et chef de la direction de Groupe TVA.

MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES IFRS

Pour évaluer son rendement financier, la Société utilise certaines mesures qui ne sont pas calculées, ni reconnues, selon les IFRS. Elle utilise ces mesures financières hors IFRS car elle estime qu'elles donnent une bonne représentation de son rendement. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises et, par conséquent, les mesures financières qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

Bénéfice ou perte d'exploitation ajusté(e)

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le bénéfice (la perte) d'exploitation ajusté(e) comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement des immobilisations et actifs incorporels, les charges financières, les frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres, les impôts sur le bénéfice et la part de la perte (du bénéfice) dans les entreprises associées. Le bénéfice (la perte) d'exploitation ajusté(e), tel(le) que défini(e) ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidité. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'activités qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs

d'activité. En outre, le bénéfice (la perte) d'exploitation ajusté(e) est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Signalons que la définition du bénéfice (de la perte) d'exploitation ajusté(e) adoptée par la Société peut différer de celle d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente la conciliation du bénéfice d'exploitation ajusté avec (la perte nette) le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés de la Société.

Tableau 1

Conciliation du bénéfice d'exploitation ajusté présenté dans ce rapport avec (la perte nette) le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué(e) aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2014	2013	2014	2013
Bénéfice d'exploitation ajusté :				
Télédiffusion et production	4 796	\$ 14 752	\$ 14 655	\$ 34 636
Magazines	2 842	3 649	7 957	5 600
	7 638	18 401	22 612	40 236
Amortissement des immobilisations et actifs incorporels	5 870	5 494	16 571	15 956
Charges financières	1 078	1 588	3 173	4 789
Dépréciation d'une licence et de l'écart d'acquisition	41 000	-	41 000	-
Frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres	109	875	109	3 874
(Recouvrement) dépense d'impôts	(6 176)	2 444	(6 695)	3 546
Part de la perte dans les entreprises associées	1 427	1 675	5 124	4 653
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires	(35 670)	\$ 6 325	(36 670)	\$ 7 418

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Comparaison des troisièmes trimestres 2014 et 2013

Produits d'exploitation de 94 525 000 \$, en baisse de 7 692 000 \$ (-7,5 %).

- Baisse de 6 366 000 \$ (-7,5 %) dans le secteur télédiffusion et production (tableau 2) due principalement à la baisse des revenus provenant du Réseau TVA suite à la comptabilisation, au cours du troisième trimestre 2013, d'une rétroactivité de 6 841 000 \$ concernant la retransmission de signaux éloignés (voir « Droits de retransmission de signaux éloignés » dans l'analyse des résultats du secteur télédiffusion et production), et d'une baisse des revenus publicitaires. Cette baisse a été compensée par la hausse de 22,3 % des revenus d'abonnement provenant des services spécialisés.
- Baisse de 1 507 000 \$ (-8,5 %) dans le secteur magazines (tableau 2), principalement attribuable à la baisse de 13,0 % des revenus publicitaires, à la baisse de 5,3 % des revenus en kiosque et à la réduction de 14,9 % des subventions reçues.

Tableau 2
Produits d'exploitation
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2014	2013	2014	2013
Télédiffusion et production	78 829 \$	85 195 \$	264 005 \$	281 237 \$
Magazines	16 243	17 750	47 339	46 017
Éléments intersectoriels	(547)	(728)	(1 798)	(2 460)
	94 525 \$	102 217 \$	309 546 \$	324 794 \$

Bénéfice d'exploitation ajusté de 7 638 000 \$, soit un écart défavorable de 10 763 000 \$.

- Écart défavorable de 9 956 000 \$ dans le secteur télédiffusion et production (tableau 3), principalement attribuable à la baisse de 70,7 % du bénéfice d'exploitation ajusté du Réseau TVA (largement attribuable à la rétroactivité pour droits de retransmission de signaux éloignés comptabilisée en 2013), compensée en partie par la diminution de 51,2 % de la perte d'exploitation ajustée provenant de la chaîne « TVA Sports ».
- Écart défavorable de 807 000 \$ dans le secteur magazines (tableau 3), principalement attribuable à la baisse des revenus d'exploitation qui a été supérieure aux réductions de dépenses résultant d'économies de coûts reliées au volume.

Tableau 3
Bénéfice d'exploitation ajusté
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2014	2013	2014	2013
Télédiffusion et production	4 796 \$	14 752 \$	14 655 \$	34 636 \$
Magazines	2 842	3 649	7 957	5 600
	7 638 \$	18 401 \$	22 612 \$	40 236 \$

Perte nette attribuable aux actionnaires de 35 670 000 \$ (-1,50 \$ par action de base et dilué), comparativement à un bénéfice net attribuable aux actionnaires de 6 325 000 \$ (0,27 \$ par action de base et dilué) à la même période de 2013.

- Cet écart défavorable de 41 995 000 \$ (-1,77 \$ par action de base et dilué) s'explique essentiellement par :
 - la comptabilisation d'une charge de dépréciation de 41 000 000 \$ au niveau de l'écart d'acquisition et de la licence du secteur télédiffusion et production;
 - la baisse du bénéfice d'exploitation ajusté de 10 763 000 \$;partiellement compensées par :
 - l'écart favorable de 8 620 000 \$ au niveau de la dépense d'impôts;
 - l'écart favorable de 766 000 \$ au niveau des frais de rationalisation, dépréciation d'actifs et autres; et
 - l'écart favorable de 510 000 \$ au niveau des charges financières.
- Le calcul du résultat par action a été fait sur une moyenne pondérée d'actions diluée en circulation de 23 770 906 pour les trimestres terminés les 30 septembre 2014 et 2013.

Charge d'amortissement des immobilisations et actifs incorporels de 5 870 000 \$, soit une hausse de 376 000 \$ principalement attribuable à un ajustement d'amortissement comptabilisé au niveau de certains actifs immobiliers suite à une réévaluation de leur durée de vie restante.

Charges financières de 1 078 000 \$, soit une baisse de 510 000 \$ qui s'explique essentiellement par l'enregistrement de revenus d'intérêts reliés aux régimes de retraite au troisième trimestre de 2014, alors qu'une charge d'intérêts avait été comptabilisée à cet effet pour la même période de 2013.

Charge de dépréciation d'une licence et de l'écart d'acquisition de 41 000 000 \$ pour la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2014 contre une charge nulle pour la période correspondante de 2013.

Au cours du troisième trimestre 2014, la Société a complété la mise à jour annuelle de son plan stratégique pour les trois prochaines années. Les conditions de marché dans le secteur de la télévision ont amené la Société à effectuer un test de dépréciation sur l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») du secteur télédiffusion et production. La Société a alors conclu que la valeur recouvrable, déterminée sur la base de la juste valeur diminuée des coûts de sortie, de l'UGT télédiffusion et production était inférieure à sa valeur comptable. Par conséquent, une charge de dépréciation non monétaire de 32 462 000 \$ a été comptabilisée au niveau de la licence de télédiffusion et une charge non monétaire de 8 538 000 \$ a été comptabilisée au niveau de l'écart d'acquisition au cours du troisième trimestre 2014. La Société a utilisé un taux d'actualisation avant impôts de 11,08 % et un taux de croissance perpétuelle de 1,0 % pour déterminer la valeur recouvrable.

Frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres de 109 000 \$ pour le troisième trimestre de 2014 comparativement à une charge de 875 000 \$ pour la période correspondante de 2013.

- Au cours du troisième trimestre 2014, la Société a enregistré des frais de rationalisation des activités d'exploitation de 109 000 \$ suite à l'abolition de postes dans le secteur télédiffusion et production.
- Au cours du second trimestre de 2013, la Société avait annoncé la cessation des activités de sa division TVA Boutiques. Suite à ce repositionnement finalisé au cours du troisième trimestre de 2013, une charge de dépréciation de 611 000 \$ liée aux stocks avait été comptabilisée.

- Au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013, la Société avait enregistré des frais de rationalisation des activités d'exploitation de 138 000 \$ suite à l'abolition de postes, principalement dans le secteur magazines.
- Au cours de cette même période, la Société avait enregistré une charge totale d'honoraires professionnels de 126 000 \$ reliée à l'acquisition de Publications Charron et pour une cause portée en appel relativement à un litige entourant les activités de production d'une ancienne filiale.

Recouvrement d'impôts de 6 176 000 \$ (taux effectif de 15,3 %) au troisième trimestre 2014 comparativement à une dépense de 2 444 000 \$ (taux effectif de 23,4 %) pour la même période de 2013.

- Au troisième trimestre 2014, la baisse du taux effectif par rapport au taux statutaire de la Société de 26,9 % s'explique principalement par la portion non déductible de la dépréciation comptabilisée au niveau de l'écart d'acquisition et de la licence, compensée en partie par la part de la Société dans les économies d'impôts découlant des pertes de SUN News pour cette période.
- Au troisième trimestre 2013, la baisse du taux effectif par rapport au taux statutaire de la Société de 26,9 % s'expliquait principalement par la part de la Société dans les économies d'impôts découlant des pertes de SUN News.

Part de la perte dans les entreprises associées de 1 427 000 \$ au troisième trimestre 2014, comparativement à une perte de 1 675 000 \$ pour le trimestre correspondant de 2013, soit un écart favorable de 248 000 \$ expliqué principalement par de meilleurs résultats d'exploitation de SUN News pour cette période. Ces résultats reflètent l'application rétroactive au 20 mai 2014 des tarifs convenus par le CRTC dans le dossier d'arbitrage qui opposait SUN News à Rogers et Telus.

Comparaison des neuf premiers mois de 2014 et 2013

Produits d'exploitation de 309 546 000 \$, en baisse de 15 248 000 \$ (-4,7 %).

- Baisse de 17 232 000 \$ (-6,1 %) dans le secteur télédiffusion et production (tableau 2) due principalement à la baisse de 7,8 % des revenus provenant du Réseau TVA, ainsi qu'à la cessation des activités de TVA Boutiques au cours du troisième trimestre 2013. Ces baisses ont été compensées en partie par la hausse de 7,6 % provenant des revenus des services spécialisés.
- Hausse de 1 322 000 \$ (2,9 %) dans le secteur magazines (tableau 2), principalement attribuable à l'impact favorable qu'a eu l'acquisition du magazine « La Semaine » le 18 juillet 2013. Cette hausse a été compensée en partie par une baisse de 20,1 %¹ des revenus publicitaires provenant des autres magazines.

¹ Excluant le magazine « La Semaine » et les magazines qui ont cessé d'être publiés au premier trimestre 2014.

Bénéfice d'exploitation ajusté de 22 612 000 \$, soit un écart défavorable de 17 624 000 \$.

- Écart défavorable de 19 981 000 \$ dans le secteur télédiffusion et production (tableau 3), principalement attribuable à la diminution de 57,6 % du bénéfice d'exploitation ajusté du Réseau TVA, compensée en partie par la diminution de 16,5 % de la perte d'exploitation ajustée de la chaîne « TVA Sports » et de 37,5 % de la chaîne « MOI&cie ».
- Écart favorable de 2 357 000 \$ dans le secteur magazines (tableau 3), principalement attribuable à l'impact favorable de l'ajout des résultats d'exploitation du magazine « La Semaine » depuis le 18 juillet 2013, ainsi qu'aux réductions de dépenses résultant à la fois d'économies de coûts reliées au volume et du plan de rationalisation des charges d'exploitation mis en place au second trimestre de 2013.

Perte nette attribuable aux actionnaires de 36 670 000 \$ (-1,54 \$ par action de base et dilué) au cours des neuf premiers mois de 2014, comparativement à un bénéfice net de 7 418 000 \$ (0,31 \$ par action de base et dilué) à la même période de 2013.

- Cet écart défavorable de 44 088 000 \$ (-1,85 \$ par action de base et dilué) s'explique essentiellement par :
 - la comptabilisation d'une charge de dépréciation de 41 000 000 \$ au niveau de l'écart d'acquisition et de la licence du secteur télédiffusion et production;
 - la baisse du bénéfice d'exploitation ajusté de 17 624 000 \$;
 partiellement compensées par :
 - l'écart favorable de 10 241 000 \$ au niveau de la dépense d'impôts; et
 - l'écart favorable de 3 765 000 \$ au niveau des frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres.
- Le calcul du résultat par action a été fait sur une moyenne pondérée d'actions diluée en circulation de 23 770 906 pour les neuf premiers mois de 2014 et 2013.

Charge d'amortissement des immobilisations et actifs incorporels de 16 571 000 \$, soit une hausse de 615 000 \$ (3,9 %).

- Cette hausse est principalement due à la mise en service d'importants projets techniques et immobiliers au cours des derniers mois, à l'ajustement de l'amortissement relativement à certains actifs immobiliers au cours du présent trimestre de 2014, ainsi qu'à l'amortissement d'actifs incorporels acquis suite à la transaction avec Publications Charron.

Charges financières de 3 173 000 \$, soit une baisse de 1 616 000 \$ qui s'explique par les mêmes éléments que ceux mentionnés dans la comparaison des troisièmes trimestres 2014 et 2013.

Charge de dépréciation d'une licence et de l'écart d'acquisition de 41 000 000 \$ pour la période de neuf mois se terminant le 30 septembre 2014 contre une charge nulle pour la période correspondante de 2013 qui s'explique par les mêmes éléments que ceux mentionnés dans la comparaison des troisièmes trimestres 2014 et 2013.

Frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres de 109 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2014, comparativement à une charge de 3 874 000 \$ pour la même période de 2013.

- Cet écart favorable de 3 765 000 \$ s'explique principalement par :
 - la charge totale de dépréciation de 1 223 000 \$ liée aux stocks et les frais de rationalisation des activités d'exploitation de 303 000 \$ relativement à la cessation des activités de télé-achat comptabilisés au cours de la période de neuf mois se terminant le 30 septembre 2013;
 - les frais de rationalisation des activités d'exploitation de 1 784 000 \$ suite à l'abolition de postes dans le secteur télédiffusion et production et magazines au courant de la période correspondante de 2013;
 - la charge de dépréciation liée à l'inventaire de droits de distribution à long terme de 387 000 \$ suite à l'annonce au premier trimestre de 2013 de ne plus distribuer de nouveaux films québécois en salles de cinéma.

Recouvrement d'impôts sur le bénéfice de 6 695 000 \$ (taux d'imposition effectif de 17,5 %) au cours des neuf premiers mois de 2014, comparativement à une dépense d'impôts de 3 546 000 \$ (taux d'imposition effectif de 22,7 %) à la même période de 2013.

- Au cours des neuf premiers mois de 2014, la baisse du taux d'imposition par rapport au taux d'imposition statutaire de la Société de 26,9 % s'explique principalement par la portion non déductible de la dépréciation comptabilisée au niveau de l'écart d'acquisition et la licence, compensée en partie par la part de la Société dans

les économies d'impôts découlant des pertes de SUN News pour cette période. Également, à la lumière des dossiers de vérification fiscale, de la jurisprudence et de la législation fiscale, la Société a réduit ses passifs d'impôts différés de 479 000 \$.

- Au cours des neuf premiers mois de 2013, la baisse du taux d'imposition par rapport au taux d'imposition statutaire de la Société de 26,9 % s'expliquait principalement par la part de la Société dans les économies d'impôts découlant des pertes de SUN News pour cette période, compensée en partie par l'écart permanent lié aux éléments non déductibles.

Part de la perte dans les entreprises associées de 5 124 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2014, comparativement à une perte de 4 653 000 \$ pour la période correspondante de 2013, soit un écart défavorable de 471 000 \$ expliqué par de moins bons résultats d'exploitation de SUN News pour cette période.

ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

Télédiffusion et production

Comparaison des troisièmes trimestres 2014 et 2013

Produits d'exploitation de 78 829 000 \$, soit une diminution de 6 366 000 \$ (-7,5 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 15,5 % des revenus du Réseau TVA expliquée principalement par la comptabilisation, au cours du troisième trimestre 2013, d'une rétroactivité de 6 841 000 \$ pour « Droits de retransmission » (voir paragraphe ci-dessous), ainsi que par le recul publicitaire de 7,6 % survenu au cours du troisième trimestre 2014 par rapport à la période correspondante de 2013. Ces baisses ont été partiellement compensées par l'augmentation du volume d'activité de la production commerciale;
- la baisse de 7,9 % des revenus publicitaires des services spécialisés autres que « TVA Sports », laquelle a connu une croissance de 71,0 % de ses revenus publicitaires;

compensées en partie par :

- la hausse de 22,3 % des revenus d'abonnement des services spécialisés:
 - la chaîne « TVA Sports » a connu une hausse de 104,0 %;
 - les chaînes « MOI&cie », « Casa » et « addik^{TV} » ont connu des croissances respectives de 22,1 %, 15,9 %, et 8,5 %, tandis que « prise 2 » et « LCN » ont toutes deux connu une croissance de 4,0 %;
 - les revenus d'abonnement de la chaîne « Yoopa » ont connu un recul au cours du trimestre suite à un ajustement relativement à une réclamation d'un câblodistributeur touchant les années 2012 à 2014.

Droits de retransmission de signaux éloignés (« Droits de retransmission »)

La Société perçoit des redevances en relation avec la retransmission de son signal de télévision dans les marchés situés à l'extérieur de la zone de desserte locale de ses stations de télévision généralistes. Au cours du troisième trimestre de 2013, la Commission du droit d'auteur du Canada (« CDA ») a finalisé ses consultations sur les enjeux entourant une entente, faisant l'objet d'une décision favorable par la CDA, sur une nouvelle répartition des redevances entre les sociétés de gestion collective de droits pour la période de 2009 à 2013, et en vertu de laquelle la part des redevances revenant à la Société augmente significativement. Par conséquent, la Société a comptabilisé l'augmentation de sa part dans les redevances durant le troisième trimestre de 2013, dont un montant de 6 111 000 \$ se rapportant aux années 2009 à 2012 ainsi qu'un montant de 730 000 \$ pour les deux premiers trimestres de 2013, sur la base des nouvelles informations qui lui ont été confirmées.

Statistiques d'écoute du marché francophone

Pour la période du 1^{er} juillet au 30 septembre 2014, Groupe TVA a maintenu ses parts de marché à 31,6 parts, soit un niveau identique à la période correspondante de 2013.

Les parts de marché combinées des services spécialisés de Groupe TVA ont été de 9,2 parts pour le troisième trimestre 2014 comparativement à 8,6 parts pour la même période de 2013, soit une augmentation de 0,6 part. La chaîne « addik^{TV} » a continué de faire des gains en obtenant 0,4 part de plus pour le présent trimestre. La majorité des autres services spécialisés ont également connu une croissance de leur part, notamment « TVA Sports », « MOI&cie » et « prise 2 » qui ont gagné chacun 0,2 part, tandis que « Casa », a connu une croissance de 0,1 part.

Le Réseau TVA demeure en tête avec ses 22,4 parts de marché, soit plus que les parts de marché réunies de ses deux principaux concurrents généralistes. Le Réseau TVA a diffusé 19 des 30 émissions les plus regardées au Québec durant le troisième trimestre 2014, dont *L'Été indien*, la première émission québécoise de variété diffusée en France et à travers le monde, qui a dépassé les 1,7 million de téléspectateurs.

Tableau 4
Statistiques d'écoute du marché francophone
(Parts de marché en %)

Été 2014 vs 2013			
	2014	2013	Écart
Chaînes généralistes francophones :			
TVA	22,4	23,0	- 0,6
SRC	11,4	12,0	-0,6
V	7,7	7,4	+ 0,3
	41,5	42,4	- 0,9
Chaînes spécialisées et payantes francophones :			
TVA	9,2	8,6	+ 0,6
Bell Média	19,2	18,7	+ 0,5
Corus	8,9	9,4	- 0,5
SRC	4,9	5,0	- 0,1
Autres	8,1	8,2	- 0,1
	50,3	49,9	+ 0,4
Total chaînes anglophones et autres :	8,2	7,7	+ 0,5
Groupe TVA	31,6	31,6	-

Source : Sondages BBM. Québec franco, 1^{er} juillet au 30 septembre 2014, l-d, 2h-2h, t2+.

Charges d'exploitation de 74 033 000 \$, soit une hausse de 3 590 000 \$ (5,1 %).

- Cette hausse est expliquée principalement par :
 - la hausse de 5,7 % des charges d'exploitation du Réseau TVA découlant principalement de l'augmentation du volume d'activité de la production commerciale;
 - la hausse de 8,7 % des charges d'exploitation des services spécialisés découlant d'investissements accrus en programmation, notamment au niveau de « TVA Sports » et « addik^{TV} ».

Bénéfice d'exploitation ajusté de 4 796 000 \$, soit une variation défavorable de 9 956 000 \$, expliquée principalement par :

- la baisse du bénéfice d'exploitation ajusté du Réseau TVA découlant de l'impact favorable qu'avait eu la rétroactivité pour droits de retransmission comptabilisée au cours du troisième trimestre 2013, ainsi que la baisse des revenus publicitaires;

compensée en partie par :

- la baisse des pertes d'exploitation ajustées des services spécialisés, directement attribuable à la chaîne « TVA Sports ».

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur télédiffusion et production (exprimés en pourcentage des revenus) sont en hausse, passant de 82,7 % pour le troisième trimestre 2013 à 93,9 % pour la même période de 2014. En excluant la variation reliée à la rétroactivité pour droits de retransmission comptabilisée au troisième trimestre 2013, le ratio serait passé de 89,9 % à 93,9 %, soit une croissance attribuable à la baisse des revenus publicitaires.

Comparaison des neuf premiers mois de 2014 et 2013

Produits d'exploitation de 264 005 000 \$, soit une diminution de 17 232 000 \$ (-6,1 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 7,8 % des revenus du Réseau TVA provenant des éléments suivants :
 - une diminution de 5,3 % des revenus publicitaires;
 - une baisse des revenus provenant des droits de retransmission due à une rétroactivité de 6 841 000 \$ comptabilisée au cours du troisième trimestre 2013; et
 - la baisse de 44,8 % des revenus provenant du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (« FAPL ») compte tenu de l'abolition progressive de cette subvention.
- la perte de revenus découlant de la cessation des activités de la division TVA Boutiques au troisième trimestre 2013;

compensées en partie par :

- la hausse de 14,2 % des revenus d'abonnement des services spécialisés :
 - la chaîne « TVA Sports », qui a connu une croissance de 43,9 % de ses revenus d'abonnement, s'accapare 70,6 % de cette hausse;
 - les chaînes « MOI&cie », « Casa », « addik^{TV} » et « prise 2 » ont connu des croissances respectives de 22,0 %, 15,2 %, 11,0 % et 7,2 %.

Charges d'exploitation de 249 350 000 \$, soit une hausse de 2 749 000 \$ (1,1 %).

• Cette hausse est expliquée principalement par :

- la hausse de 5,2 % des charges d'exploitation du Réseau TVA découlant d'une augmentation des coûts de contenu. Cette augmentation est le reflet d'investissements accrus au niveau de la programmation, de charges supplémentaires engendrées par la période électorale provinciale, ainsi que d'ajustements effectués au cours du premier trimestre 2014 aux coûts de certaines

licences de diffusion des années passées reliés à des clauses d'indemnisation figurant dans les garanties de la Société aux états financiers du 31 décembre 2013;

- la hausse de 2,7 % des charges d'exploitation des services spécialisés découlant d'investissements accrus en programmation, notamment au niveau de « TVA Sports » et « addik^{TV} »;

compensées en partie par :

- la baisse des charges d'exploitation reliées à la division TVA Boutiques suite à la cessation de ses activités.

Bénéfice d'exploitation ajusté de 14 655 000 \$, soit une variation défavorable de 19 981 000 \$, expliquée principalement par :

- la baisse du bénéfice d'exploitation ajusté du Réseau TVA découlant de l'effet combiné de la baisse des revenus publicitaires, de l'impact favorable qu'avait eu la rétroactivité pour droits de retransmission sur les produits d'exploitation en 2013 et des investissements accrus dans les coûts de contenu;

compensée en partie par :

- la baisse de la perte d'exploitation ajustée des services spécialisés, notamment « TVA Sports » et « MOI&cie », directement attribuable à la hausse des revenus d'abonnement.

Analyse de la relation coûts/revenus : En excluant l'impact de la rétroactivité pour droits de retransmission comptabilisée en 2013, les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur télédiffusion et production (exprimés en pourcentage des revenus) sont à la hausse, passant de 89,9 % pour les neuf premiers mois de 2013 à 94,5 % pour la même période de 2014. Cette hausse est principalement attribuable à la hausse des coûts de contenu combinée à une baisse des revenus publicitaires.

Magazines

Comparaison des troisièmes trimestres 2014 et 2013

Produits d'exploitation de 16 243 000 \$, soit une baisse de 1 507 000 \$ (-8,5 %). En plus de la fermeture des magazines « Star Inc. », « Rénovation Bricolage » et « Option Réno » au cours du premier trimestre 2014, cette baisse est principalement attribuable à :

- la baisse de 9,3 %¹ des revenus publicitaires pour l'ensemble des magazines. La baisse par catégorie de magazines est la suivante :
 - Décoration et cuisine : -21,0 %;
 - Artistiques : -13,1 %¹;
 - Spécialisés : -7,5 %¹;
 - Féminin : -6,4 %.
- la baisse de 3,5 %¹ des revenus en kiosque, provenant principalement des magazines artistiques qui ont connu une baisse de 6,5%¹;
- la baisse de 14,9 % des revenus de subvention.

¹ Excluant les magazines qui ont cessé d'être publiés au premier trimestre 2014.

Statistiques de lectorat et de parts de marché

- L'ensemble des magazines du Groupe TVA détiennent 53,3 % des parts de marché des lecteurs québécois francophones cumulés par mois.
 - les hebdomadaires rejoignent plus de 3 000 000¹ de lecteurs uniques chaque année au Canada.
 - le magazine « 7 Jours », consacré à l'actualité artistique et culturelle, compte à lui seul 539 000 lecteurs par semaine et demeure le magazine hebdomadaire le plus lu au Québec.
 - le magazine « La Semaine », qui offre un contenu artistique familial, rejoint 375 000 personnes par semaine.

Source : PMB (Print Measurement Bureau) – Printemps 2014, Québec Franco 12+

¹PMB Printemps 2014, Canada Total 12+

Charges d'exploitation de 13 401 000 \$, soit une baisse de 700 000 \$ (-5,0 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 4,8 %¹ des charges d'exploitation des magazines artistiques découlant d'une diminution des frais de production et des coûts d'imprimerie, générant des économies principalement au niveau du magazine « 7 Jours »;
- la fermeture de certains magazines au premier trimestre 2014.

¹ Excluant les magazines qui ont cessé d'être publiés au premier trimestre 2014.

Bénéfice d'exploitation ajusté de 2 842 000 \$, soit une variation défavorable de 807 000 \$, expliquée principalement par la baisse des produits d'exploitation de ce secteur.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur magazines (exprimés en pourcentage des revenus) de 82,5 % pour le troisième trimestre de 2014 contre 79,4 % pour la même période de 2013. Cette augmentation s'explique principalement par la baisse des revenus publicitaires et des revenus en kiosque.

Acquisition de Publications Charron

Le 18 juillet 2013, la Société a fait l'acquisition de Publications Charron, éditeur de magazines, notamment du magazine hebdomadaire « La Semaine ». Les revenus et charges d'exploitation provenant de ces activités ont été intégrés au secteur magazines au cours du troisième trimestre de 2013.

Comparaison des neuf premiers mois de 2014 et 2013

Produits d'exploitation de 47 339 000 \$, soit une hausse de 1 322 000 \$ (2,9 %), malgré la fermeture des magazines « Star Inc. », « Rénovation Bricolage » et « Option Réno ». Cette hausse est principalement attribuable à :

- l'ajout des revenus du magazine « La Semaine » depuis le 18 juillet 2013;
- la hausse de 4,2 %¹ des revenus en kiosque;

partiellement compensés par :

- la baisse de 20,1 %¹ des revenus publicitaires pour l'ensemble des magazines. La baisse par catégorie de magazines est la suivante :

- Spécialisés : -33,4 %¹;
- Artistiques : -30,5 %¹;
- Décoration et cuisine : -18,9 %;
- Féminin : -13,6 %.

Fonds du Canada pour les périodiques

Depuis le 1^{er} avril 2010, le gouvernement canadien a instauré le Fonds du Canada pour les périodiques (« FCP ») qui offre une aide financière aux industries canadiennes des magazines et des journaux non quotidiens afin qu'elles puissent continuer à produire et à diffuser du contenu canadien. L'ensemble de l'aide reliée à ce programme est entièrement enregistrée à titre de produits d'exploitation et représente 11,8 % des produits d'exploitation du secteur pour la période de neuf mois se terminant le 30 septembre 2014 (11,0 % pour la période correspondante de 2013).

Charges d'exploitation de 39 382 000 \$, soit une baisse de 1 035 000 \$ (-2,6 %). En plus de la fermeture des magazines « Star Inc. », « Rénovation Bricolage » et « Option Réno », cette diminution est principalement attribuable à:

- la baisse de 13,6 %¹ des charges d'exploitation des magazines artistiques découlant d'une réduction des coûts d'imprimerie et de production ainsi que des frais de production, principalement au niveau du magazine « 7 Jours »;
- la baisse de 8,6 % des charges d'exploitation des magazines de décoration et cuisine suite à une diminution des frais de recrutement et de gestion d'abonnés, des coûts de promotion ainsi que des coûts d'imprimerie et production, principalement au niveau du magazine « Chez Soi »;

partiellement compensées par :

- l'inclusion des charges d'exploitation relatives au magazine « La Semaine » acquis le 18 juillet 2013.

¹ Excluant le magazine « La Semaine » et les magazines qui ont cessé d'être publiés au premier trimestre 2014.

Bénéfice d'exploitation ajusté de 7 957 000 \$, soit une variation favorable de 2 357 000 \$, expliquée principalement par :

- l'ajout favorable des résultats d'exploitation du magazine « La Semaine » depuis le 18 juillet 2013; et
- la baisse des charges d'exploitation des autres magazines telle que détaillée ci-haut et l'impact des économies reliées au plan de rationalisation mis en place depuis le second trimestre de 2013.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur magazines (exprimés en pourcentage des revenus) de 83,2 % pour les neuf premiers mois de 2014 contre 87,8 % pour la même période de 2013. Cette diminution s'explique par l'acquisition du magazine « La Semaine », par un bon contrôle des coûts et par l'impact annualisé du plan de rationalisation des charges d'exploitation mis en place au second trimestre de 2013.

FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Les flux de trésorerie de la Société liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement sont résumés dans le tableau 5 suivant :

Tableau 5
Résumé des flux de trésorerie de la Société
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2014	2013	2014	2013
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	6 256	\$ 12 997	\$ 27 208	\$ 21 184
Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels	(6 282)	(5 415)	(19 597)	(15 885)
Augmentation des placements	(1 781)	(1 477)	(4 548)	(2 148)
Acquisition d'une entreprise	-	(6 607)	(501)	(6 607)
Autres	(50)	(50)	(151)	(151)
(Augmentation) remboursement de la dette nette	(1 857)	\$ (552)	\$ 2 411	\$ (3 607)
	30 septembre 2014		31 décembre 2013	
Situation à la fin :				
Dette échéant à court terme		74 791	\$	74 640
Moins espèces		(10 279)		(7 717)
Dette nette		64 512	\$	66 923

Activités d'exploitation

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation en baisse de 6 741 000 \$ pour la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2014 principalement dû à :

- la baisse du bénéfice d'exploitation ajusté de 10 763 000 \$;
- compensée en partie par :
- la baisse des impôts exigibles de 3 152 000 \$; et
- la baisse de la portion monétaire des charges financières de 510 000 \$.

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation en hausse de 6 024 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2014 dû à :

- la variation nette favorable des actifs et passifs d'exploitation de 15 052 000 \$, principalement attribuable à la baisse des débiteurs, compensée par la variation défavorable au niveau des actifs et passifs d'impôts exigibles;
- l'écart favorable de 4 825 000 \$ au niveau des impôts exigibles;
- la diminution de 2 155 000 \$ de la portion monétaire des frais de rationalisation des activités d'exploitation;

- la baisse de la portion monétaire des charges financières de 1 616 000 \$;
- compensés par :
- la baisse du bénéfice d'exploitation ajusté de 17 624 000 \$.

Fonds de roulement de Groupe TVA de 11 701 000 \$ au 30 septembre 2014 comparativement à 18 378 000 \$ au 31 décembre 2013. Cette baisse de 6 677 000 \$ est principalement attribuable à la baisse des débiteurs, compensée en partie par la baisse des créditeurs et charges à payer, la hausse des actifs d'impôts exigibles ainsi que la hausse des espèces.

Activités d'investissement

Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels de 6 282 000 \$ pour le troisième trimestre de 2014, comparativement à 5 415 000 \$ pour la même période de 2013, soit une hausse de 867 000 \$ (16,0 %). Cette hausse est principalement attribuable aux investissements requis afin de mettre en place les infrastructures techniques nécessaires au lancement de TVA Sports 2 suite à l'acquisition des droits de diffusion des matchs de la LNH.

Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels de 19 597 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2014, comparativement à 15 885 000 \$ pour la même période de 2013, soit une hausse de 3 712 000 \$ (23,4 %). Cette hausse s'explique essentiellement par les mêmes éléments que ceux mentionnés précédemment.

Variation nette des placements de 1 781 000 \$ durant le troisième trimestre de 2014, comparativement à 1 477 000 \$ pour la même période de 2013. Au cours du troisième trimestre 2014, la Société a effectué une mise de fonds de 2 009 000 \$ dans SUN News (2 205 000 \$ au cours du troisième trimestre 2013) et a encaissé un montant de 228 000 \$ lié à un placement de portefeuille (728 000 \$ au troisième trimestre 2013).

Variation nette des placements de 4 548 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2014, comparativement à 2 148 000 \$ pour la même période de 2013. En plus des éléments mentionnés précédemment, la Société avait effectué une mise de fonds de 3 038 000 \$ dans SUN News au cours du premier semestre 2014 (1 470 000 \$ au cours premier semestre 2013) et avait encaissé un montant de 271 000 \$ lié à un placement de portefeuille au cours de cette même période (800 000 \$ au cours de la période correspondante de 2013).

Activités de financement

Dettes (excluant les frais de financement reportés) stable à 75 000 000 \$ au 30 septembre 2014, comparativement au 31 décembre 2013.

Le 3 novembre 2014, Groupe TVA a modifié les termes et conditions de ses facilités de crédit bancaire afin d'augmenter la taille de son crédit renouvelable de 100 M\$ à 150 M\$, de proroger son échéance de 2 ans jusqu'au 24 février 2019 et de remplacer le prêt à terme existant de 75 M\$, échéant le 11 décembre 2014, par un nouveau prêt à terme d'un montant équivalent et échéant le 3 novembre 2019. Également, Groupe TVA a octroyé une sûreté sur l'universalité de ses biens meubles et a grevé l'immeuble abritant son siège-social d'une hypothèque immobilière dans le cadre de la modification des termes et conditions de ses facilités de crédit bancaire.

Situation financière au 30 septembre 2014

Liquidités disponibles nettes de 109 854 000 \$, soit un emprunt à terme rotatif disponible et inutilisé de 99 575 000 \$ et des espèces de 10 279 000 \$.

Au 30 septembre 2014, le capital minimal à rembourser sur la dette au cours des prochaines périodes de douze mois se chiffrait comme suit :

Tableau 6
Capital minimal à rembourser sur la dette de Groupe TVA
Périodes de 12 mois terminées les 30 septembre
(en milliers de dollars)

2015	75 000	\$
2016	-	
2017	-	
2018	-	
2019 et ultérieurement	-	
Total	75 000	\$

L'échéance moyenne pondérée de la dette de Groupe TVA était d'environ 0,1 année au 30 septembre 2014 (0,9 année au 31 décembre 2013) et est donc présentée en totalité dans le passif à court terme à la fin du présent trimestre. La dette était constituée en totalité de dette à taux fixe au 30 septembre 2014 et au 31 décembre 2013.

La Société dispose également d'un crédit rotatif. Au 30 septembre 2014, aucun montant n'avait été prélevé sur le crédit rotatif.

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie générés sur une base annuelle par les activités d'exploitation poursuivies et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour rencontrer les besoins futurs de fonds requis en matière d'investissement en capital, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de remboursement de dettes, de contributions en vertu des régimes de retraite, de paiement de dividendes (ou de distribution de capital) et pour respecter ses engagements et garanties.

En vertu de ses conventions de crédit, la Société est assujettie à certaines restrictions dont le maintien de certains ratios financiers. Au 30 septembre 2014, la Société respectait toutes les conditions relatives à ses conventions de crédit.

Analyse du bilan consolidé au 30 septembre 2014

Tableau 7

Bilans consolidés de Groupe TVA

Analyse des principales variations entre les 30 septembre 2014 et 31 décembre 2013

(en milliers de dollars)

	30 septembre 2014	31 décembre 2013	Écart	Principales sources d'explication de l'écart
<u>Actifs</u>				
Débiteurs	108 752 \$	136 408 \$	(27 656) \$	Impact de l'encaissement d'une rétroactivité pour droits de retransmission et de sommes dues sur des nouvelles ententes signées en fin d'année 2013, en plus de la variation courante et saisonnière des activités.
Impôts exigibles	7 074	124	6 950	Impact des impôts recouvrables sur la perte déductible du troisième trimestre 2014 et des acomptes provisionnels versés.
Actifs au titre des prestations définies	14 515	8 238	6 277	Impact des cotisations d'équilibre supérieures à la charge de retraite.
Licences et autres actifs incorporels	77 432	112 566	(35 134)	Impact de la dépréciation comptabilisée au niveau de la licence de télédiffusion au cours du troisième trimestre 2014.
Écart d'acquisition	35 931	44 536	(8 605)	Impact de la dépréciation comptabilisée au niveau de l'écart d'acquisition au cours du troisième trimestre 2014.
<u>Passifs</u>				
Créiteurs et charges à payer	74 773 \$	85 960 \$	(11 187) \$	Impact de la variation courante et saisonnière des activités.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Obligations contractuelles

Au 30 septembre 2014, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation comprenaient les remboursements de capital et d'intérêts sur la dette, les paiements pour des contrats d'acquisition de droits de diffusion et de distribution, ainsi que des paiements pour les autres engagements contractuels tels que les contrats de location-exploitation pour des services et des locaux pour bureaux. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 8.

Tableau 8

Obligations contractuelles importantes de Groupe TVA au 30 septembre 2014

(en milliers de dollars)

	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dette à long terme	75 000 \$	- \$	- \$	- \$	75 000 \$
Paiement d'intérêts ¹	2 428	525	-	-	2 953
Droits de diffusion et de distribution	107 152	208 267	142 638	514 879	972 936
Autres engagements	14 463	10 110	5 062	2 563	32 198
Total	199 043 \$	218 902 \$	147 700 \$	517 442 \$	1 083 087 \$

¹ Les intérêts sont calculés à partir d'un niveau de dette constant à celui au 30 septembre 2014 et incluent les frais de disponibilité sur l'emprunt à terme rotatif.

QMI a conclu une entente avec Rogers Communications concernant les droits de diffusion francophones de la LNH. En attente de la finalisation des ententes entre QMI et Groupe TVA, les engagements totaux liés à ce contrat ont été inclus dans les engagements de la Société.

Opérations conclues entre sociétés apparentées

La Société a conclu les opérations suivantes avec des sociétés apparentées dans le cours normal de ses activités. Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

Au cours du troisième trimestre 2014, la Société a vendu des espaces publicitaires et du contenu, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et affiliées pour un montant global de 18 913 000 \$ (17 188 000 \$ au troisième trimestre 2013).

Pour le troisième trimestre de 2014, la Société a constaté des charges liées à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes et des services de presse provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et affiliées, pour un total de 8 332 000 \$ (7 421 000 \$ pour le troisième trimestre 2013).

La Société a également comptabilisé des honoraires de gestion à la société mère pour un montant de 1 080 000 \$ pour le troisième trimestre de 2014 (1 080 000 \$ pour le troisième trimestre 2013).

Au cours des neuf premiers mois de 2014, la Société a vendu des espaces publicitaires et du contenu, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et affiliées pour un montant global de 54 779 000 \$ (54 345 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2013).

Pour les neuf premiers mois de 2014, la Société a constaté des charges liées à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes et des services de presse provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et affiliées, pour un total de 25 697 000 \$ (26 954 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2013).

La Société a également comptabilisé des honoraires de gestion à la société mère pour un montant de 3 240 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2014 (3 240 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2013).

SUN News

Au cours du troisième trimestre 2014, une mise de fonds de 4 100 000 \$ (4 500 000 \$ au troisième trimestre 2013) a été effectuée par les sociétaires de SUN News, dont 2 009 000 \$ (2 205 000 \$ pour le troisième trimestre 2013) par la Société et 2 091 000 \$ (2 295 000 \$ pour le troisième trimestre 2013) par Corporation Sun Media.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2014, une mise de fonds de 10 300 000 \$ (7 500 000 \$ en 2013) a été effectuée par les sociétaires dans SUN News, dont 5 047 000 \$ (3 675 000 \$ en 2013) par la Société et 5 253 000 \$ (3 825 000 \$ en 2013) par Corporation Sun Media.

Capital-actions

Le tableau 9 présente les données du capital-actions de la Société au 31 octobre 2014. De plus, 525 368 options d'achat d'actions classe B et 355 432 options d'achat d'actions de QMI étaient en circulation au 31 octobre 2014.

Tableau 9
Nombre d'actions en circulation au 31 octobre 2014
(en actions et en dollars)

	Émises en circulation	Valeur comptable
Actions ordinaires classe A	4 320 000	0,02 \$
Actions classe B	19 450 906	5,07 \$

Modification de conventions comptables

Le 1^{er} janvier 2014, la Société a adopté rétrospectivement l'IFRIC 21 – *Droits ou taxes*, qui clarifie le moment de la comptabilisation d'un passif pour les sorties de ressources qui sont imposées par les gouvernements selon des dispositions légales ou réglementaires, basé sur l'activité qui rend le paiement exigible. L'adoption de cette interprétation n'a pas eu un impact significatif sur les états financiers consolidés.

Nouvelles prises de position en matière de comptabilité

La Société n'a pas encore complété son évaluation de l'incidence de l'adoption de ces nouvelles prises de position sur ses états financiers consolidés.

- i) *IFRS 9 – Instruments financiers* est applicable rétrospectivement, avec application anticipée permise.
L'IFRS 9 simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation dans l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un passif financier non dérivé, son classement et son évaluation ainsi qu'un nouveau modèle de comptabilité de couverture plus étroitement lié avec les activités de gestion des risques prises par les entités.
- ii) *IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients* est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017.
L'IFRS 15 précise la façon et le moment où une entité doit constater ses revenus ainsi que l'information supplémentaire à présenter dans ses états financiers. La norme fournit un modèle en cinq étapes à appliquer à tous les types de contrats avec les clients.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers selon les IFRS. Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2014, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou est susceptible d'avoir une incidence importante sur ce contrôle, n'a été portée à l'attention de la direction.

Renseignements supplémentaires

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes. Par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société ou sur Internet à l'adresse www.sedar.com.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques peuvent constituer des énoncés prospectifs assujétis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer » ou « croire » ou la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figure la saisonnalité, les risques d'exploitation (y compris les mesures relatives à l'établissement des prix prises par des concurrents), le risque lié aux coûts de contenu de la programmation et de production, le risque de crédit, les risques associés à la réglementation gouvernementale, les risques associés à l'aide gouvernementale, aux effets de la conjoncture économique et de la fragmentation du paysage médiatique ainsi que les risques liés aux relations de travail.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus, qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs, n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif.

Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à www.sedar.com et <http://groupe TVA.ca>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 et la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle 2013 de la Société.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 4 novembre 2014 et sont sous réserve des changements pouvant survenir après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Montréal (Québec)

Le 4 novembre 2014

Tableau 10
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES
(en milliers de dollars sauf les montants relatifs aux données par action)

	2014			2013		
	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.		
Exploitation						
Produits d'exploitation	94 525 \$	109 700 \$	105 321 \$	120 022 \$		
Bénéfice (perte) d'exploitation ajusté(e)	7 638 \$	20 999 \$	(6 025) \$	20 334 \$		
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires	(35 670) \$	9 163 \$	(10 163) \$	8 328 \$		
Données par action de base et diluée						
Résultat par action de base et diluée	(1,50) \$	0,39 \$	(0,43) \$	0,35 \$		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	23 771	23 771	23 771	23 771		
	2013			2012		
	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.		
				(redressés)		
Exploitation						
Produits d'exploitation	102 217 \$	111 507 \$	111 070 \$	127 004 \$		
Bénéfice d'exploitation ajusté	18 401 \$	20 940 \$	895 \$	20 625 \$		
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	6 325 \$	6 981 \$	(5 888) \$	8 838 \$		
Données par action de base et diluée						
Résultat par action de base et diluée	0,27 \$	0,29 \$	(0,25) \$	0,37 \$		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	23 771	23 771	23 771	23 771		

- La majeure partie des produits d'exploitation de la Société est constituée de revenus publicitaires et de services reliés à la publicité. Ces revenus suivent habituellement des cycles saisonniers qui sont en relation avec la nature cyclique et économique de l'industrie et des marchés dans lesquels les annonceurs font affaires. Les deuxième et quatrième trimestres de la Société sont les trimestres les plus favorables à ces revenus publicitaires, principalement en télévision.
- Dans le secteur télédiffusion et production, les charges d'exploitation varient principalement en fonction des coûts de programmation qui sont directement reliés aux stratégies de programmation, alors que dans le secteur magazines, les charges d'exploitation varient en fonction des sorties de magazines en kiosque qui peuvent varier d'un trimestre à l'autre.